

# CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

## Compte rendu de la réunion du groupe d'experts « Qualité de l'Eau et Hydrobiologie » du 28 février 1997 à KARLSRUHE

### Etaient présents :

AUCKENTHALER Adrian	Labor Basel-Landschaft
BOUCEK Anja	LfU Baden-Württemberg
ELSASS Philippe	BRGM Service Public
FERRY Anne	APRONA
GARTNER Lucienne	Services de la Région Alsace
GOBILLON Yves	DIREN/SEMA
GRIMM-STRELE Jost	LfU Baden-Württemberg
HAUBER Lukas	Kantonsgeologe Basel-Stadt
MICHEL Jean Marc	DIREN Alsace
MORANDO Benoît	IGN
MÜLLER Wolfgang	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt (Rhénanie-Palatinat)
PONCET Pascal	IGN
SCHNEIDER Burkhardt	LfU Baden-Württemberg (successeur de M. TRAUB)
WALKER Hans	Labor Basel-Landschaft
WIRSING Gunther	GLA Baden-Württemberg
THIELE Petra	LfU Baden-Württemberg

### Etaient excusés :

CADILHAC Laurent	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
LEVY Marc	Services de la Région Alsace

### Compte rendu diffusé en outre à :

BELLER Claire	CEREG
DELLA BIANCA Germain	Gewässerschutzamt Basel-Stadt
KAUFFMANN Christophe	DIREN/SEMA
LANG Klaus	Regierungspräsidium Freiburg
M. PÄTZOLD	Ministerium für Umwelt und Verkehr Baden-Württemberg
M. PICHL	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt (Rhénanie-Palatinat)
STUTZ Walter	Kantonales Laboratorium Basel-Landschaft
M. Von DROSTE	Regierungspräsidium Freiburg
M. WEBER	Préfecture de la Région Alsace

### Préambule

Dans un courrier adressé à la LfU et transmis au Président du Groupe d'Experts « Qualité des Eaux et hydrobiologie », le Staatliches Amt für Wasser- und Abfallwirtschaft Neustadt a exprimé son intérêt pour les travaux pilotés par le Groupe et a proposé que M. MÜLLER représente le Ministère de l'Environnement du Land de Rhénanie-Palatinat lors de ses réunions.

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 janvier à STRASBOURG

Le compte-rendu de la réunion précédente a été approuvé.

Le montage institutionnel du projet d'inventaire transfrontalier a toutefois donné lieu à une nouvelle discussion (voir tableau de synthèse ci-après au paragraphe 6.2.).

## **2. Programme INTERREG**

### **2.1. Cartes des périmètres de protection des captages et des gravières**

Les deux derniers cromalins (secteurs Mulhouse/Basel/Lörrach et Sélestat/Lahr) ont été examinés. Sous réserve de la prise en compte des corrections demandées et des vérifications à effectuer par la LfU en rive allemande, les bons à tirer ont été signés par le maître d'ouvrage. Les cartes seront imprimées pour fin avril (ou au plus tard pour le 13 mai).

### **2.2. Rapport final**

Ce rapport sera présenté lors de la conférence de presse du 13 mai 1997 à l'Infobest de Kehl.

## **3. Projet LIFE**

### **3.1. Rapport final**

Le rapport sera disponible fin mars.

### **3.2. Aspects financiers**

Le bilan financier du projet doit être transmis fin mars aux services de l'Union Européenne.

## **4. Diffusion des cartes et documents**

La grille tarifaire adoptée est jointe en annexe.

Deux lieux de diffusion sont retenus, la LfU et l'APRONA. Le produit des ventes reviendra à ces organismes, qui inscriront ces recettes dans leur budget.

Il est convenu que les données concernant les secteurs en rive droite du Rhin seront fournies par les services allemands, et les données concernant la rive gauche par les services français.

Les cartes seront vendues, conformément aux tarifs adoptés ci-dessus ; les données sous forme numérique ne seront fournies que dans le cadre d'une convention particulière, pour un travail précis et sur un secteur donné (le bureau s'engagera formellement à n'utiliser les données que pour un travail bien défini, dont les résultats seront transmis en retour).

Les données numériques issues des travaux de modélisation seront facturées en fonction de leur coût de préparation et de mise à disposition (devis/commande).

Les différents services prépareront une grille tarifaire pour la mise à disposition des données numériques (coût horaire d'un technicien, seuil minimum de mise à disposition, ...), qui sera examinée lors de la prochaine réunion du groupe d'experts.

La mise à disposition des données auprès des universités ou des centres de recherche sera gratuite ; le coût de mise à disposition des données sera tout de même indiqué pour mémoire. Des

conventions d'utilisation seront établies, incluant entre autre une clause de non diffusion des données fournies et un engagement de transmission en retour des résultats des travaux menés.

## **5. Plaquette « grand public »**

La partie allemande transmettra les informations indispensables à la finalisation de la version française pour la mi mars au plus tard.

Un éditorial des partenaires allemands est également attendu, pour le 13 mai au plus tard.

## **6. Inventaire de la qualité des eaux souterraines dans la vallée du Rhin Supérieur**

### **6.1. Convention particulière**

Cette convention est transmise en séance à la DIREN, pour mise à la signature du Préfet.

### **6.2. Pilotage du projet**

Le tableau de synthèse ci-après a été adopté :

<b>Missions</b>	<b>Groupes ou organismes</b>	<b>Commentaire</b>
Prise de décision  Instance d'arbitrage	Institutions signataires de la convention particulière (partenaires financiers)	Le maître d'ouvrage du projet rend compte à l'Union Européenne
Pilotage général, dans le cadre du mandat qui lui est confié par le maître d'ouvrage du projet  Validation des méthodes et des documents	Groupe d'experts « Qualité des eaux et Hydrobiologie »	Rend compte à la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur, ainsi qu'aux institutions signataires et au maître d'ouvrage
Conduite de l'opération	LfU / APRONA / SEMA	En accord avec les services techniques du maître d'ouvrage
Appui technique ponctuel à certaines étapes du projet (spécialistes de cartographie, chimistes,...)	Formations techniques à géométrie variable	

La composition du groupe d'experts « Qualité des eaux et Hydrobiologie » en charge du pilotage général de l'inventaire, reprend celle du groupe qui a piloté les projets précédents et y associe le Land de Rhénanie-Palatinat.

Le groupe pourra ponctuellement inviter des spécialistes (agronomes, chimistes, pédologues, ...) quand seront abordées des questions particulières.

### **6.3. Rapport d'exécution 1996**

Le service chargé des dossiers transfrontaliers à la Région Alsace souhaite disposer d'un document de quelques pages seulement, entièrement bilingue. Un résumé du rapport établi par l'APRONA, le SEMA et la LfU sera donc traduit et transmis aux Services de la Région pour mi mars.

### **6.4. Mise en place de nouveaux forages**

#### ***Secteur de Hettenschlag***

Une carte locale, présentant la côte du substratum, les teneurs en nitrates et en chlorures des eaux souterraines, ainsi que la localisation des profils électriques existants, a été commentée par le BRGM.

De façon à préciser l'information disponible au sud est du dôme de Hettenschlag, le BRGM propose de « doubler » l'un des profils électriques par une campagne de sismique haute résolution. Une consultation restreinte sera lancée auprès de six sociétés spécialisées (deux françaises, une suisse et trois allemandes). Un premier devis s'élève à 120 KF.HT pour 3 km.

#### ***Secteur de Brisach***

Le NLFb (Niedersächsisches Landesamt für Bodenforschung) de Hanovre propose d'établir des profils électriques transfrontaliers.

Les quatre profils existants entre Fessenheim et Brisach côté allemand, seront prolongés en territoire français. Un 5<sup>ème</sup> profil transfrontalier sera également établi.

Le BRGM et le GLA assureront le suivi de ces travaux, prévus pour avril 1997.

Une campagne de sismique est également prévue dans le secteur de Bremgarten en automne 1997.

Dans ces secteurs peu connus pour l'instant, il est important d'utiliser, dans la mesure du possible, une méthode de forage non destructive, de façon à pouvoir établir des coupes géologiques.

### **7. Proposition de projet dans la région de Wissembourg**

Deux problématiques se dégagent de la note rédigée par M. Müller, distribuée et commentée en séance :

- le raccordement des travaux de modélisation entre le secteur Karlsruhe-Speyer et la vallée du Rhin Supérieur ;
- la délimitation du périmètre de protection d'un important forage existant côté allemand (600 000 m<sup>3</sup>/an), dont le bassin d'alimentation est en partie en territoire français et sur lequel sont implantées la zone industrielle et la station d'épuration de Wissembourg.

Il est suggéré de travailler également sur le pliocène, très mal connu jusqu'à maintenant - le BRGM a proposé récemment la refonte de la carte géologique de la forêt de Haguenau ; l'Agence de l'eau pourrait financer une partie de ces travaux.

Le groupe d'experts pourrait proposer au comité de suivi INTERREG II / PAMINA un projet d'acquisition de connaissance et de modélisation, englobant le pliocène, et faciliter les contacts entre le syndicat des eaux allemand et la ville de Wissembourg.

**La prochaine réunion du groupe est fixée au 13 mai 1997 à 14h30 à KEHL (à l'issue de la conférence de presse, prévue à 11h à l'Infobest).**